



UN ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION (H/F)
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DU PATRIMOINE
ET DES JARDINS

Référence de l'offre : DAPJ-ECO-2024

Libellé du poste : Économiste de la construction

Type de contrat : Contrat de droit public à durée déterminée de trois ans, avec une perspective de transformation en contrat à durée indéterminée

Date de recrutement souhaitée : à partir du 3 juin 2024

Rémunération annuelle brute : À partir de 50 000 € (suivant profil et expérience)

Lieu : Sénat – Paris VI^{ème} – Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ)

Contexte :

La direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ) est chargée de l'entretien, de la maintenance et de la rénovation du patrimoine immobilier et mobilier du Sénat.

Le patrimoine immobilier comprend le Palais du Luxembourg et ses dépendances, soit une vingtaine de bâtiments d'une superficie totale d'environ 120 000 m², dont les plus importants datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, et le Jardin du Luxembourg, d'une superficie de 23 hectares.

Le patrimoine mobilier comprend environ 50 000 éléments de mobilier courant (chaises, fauteuils, canapés, bureaux, armoires, lampes, etc.) et 2 300 œuvres d'art, en propriété ou en dépôt (peintures, tapisseries, sculptures, etc.).

Pour remplir ses missions, la direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins dispose d'un budget annuel d'environ 20 millions d'euros et bénéficie d'un effectif de 160 personnes, fonctionnaires ou contractuels.

Le poste d'économiste de la construction est rattaché au pôle « assistance à maîtrise d'ouvrage » de la division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières, constitué de sept personnes, dont quatre économistes. L'économiste de la construction est toutefois appelé à collaborer étroitement avec les autres composantes de la Direction, notamment la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance, chargée de la maîtrise d'œuvre de la plupart des opérations de travaux menées par la Direction, ainsi que de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments et des installations techniques.

Missions et activités :

Sous l'autorité de la responsable du pôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières et du chef de la cellule d'économie de

la construction, l'économiste de la construction a pour mission de contribuer, par son expertise financière et technique, à la conduite des opérations menées par la direction ainsi qu'à la conception et au suivi de l'exécution des marchés.

Il est plus particulièrement chargé des tâches suivantes :

Opérations de travaux (hors travaux d'entretien courant) :

- Établissement des plannings de suivi et de budgets prévisionnels ;
- Participation à l'élaboration des dossiers de consultation des marchés de prestations intellectuelles (diagnostics, études de faisabilité, programmation, études de conception, direction de l'exécution des travaux...) et de l'analyse des offres ;
- Participation à l'analyse des études pré-opérationnelles, à l'établissement du programme et à l'analyse des études de conception ;
- Relecture des pièces techniques et financières des marchés de travaux élaborés par la maîtrise d'œuvre (interne ou externe) ; en tant que de besoin, contribution à l'élaboration des pièces financières ;
- Suivi financier des opérations :
 - o Établissement et tenue à jour de fiches financières récapitulatives ;
 - o Suivi de l'exécution des marchés sur le plan financier, vérification des factures, décomptes et justificatifs annexés ;
 - o Analyse des devis de prestations supplémentaires (en complément de la maîtrise d'œuvre pour les travaux).

Accords-cadres de travaux, fournitures et services, autres marchés

- Participation à l'élaboration des dossiers de consultation et à l'analyse des offres ;
- Suivi d'exécution sur le plan financier, vérification des factures, décomptes et justificatifs annexés, analyse de devis.

Maintenance

- Participation à l'élaboration des dossiers de consultation des marchés de maintenance et à l'analyse des offres ;
- Suivi de l'exécution sur le plan financier, vérification des factures, décomptes et justificatifs annexés, analyse des devis.

Participation à l'élaboration et au suivi du budget

- Assistance au pôle « budget et comptabilité » pour l'élaboration du budget de la direction et le suivi de son exécution, l'estimation du montant des factures non parvenues...

Diplôme et expérience souhaités :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 / Ingénierie, économie de la construction ;
- Justifier de 10 à 15 ans d'expérience professionnelle en économie de la construction (notamment en réhabilitation).

Aptitudes requises :

- Expertise en matière d'économie de la construction ;
- Connaissance du droit de la commande publique ;
- Connaissances des techniques de construction ;
- Aptitude à manier les outils informatiques ;

- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Sens des priorités et des responsabilités ;
- Réactivité, dynamisme, disponibilité, discrétion ;
- Qualités relationnelles, aptitudes à dialoguer et à travailler en équipe ;
- Sens de la hiérarchie et aptitude à rendre compte.

Divers :

- Mutuelle, prévoyance
- Restauration sur place
- Comité d'œuvres sociales (chèque vacances, billetterie...)

Contact :

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante :
secretariat-dapj@senat.fr

Protection de vos données

Les informations recueillies dans le cadre de ce recrutement sont destinées à la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat afin de permettre l'instruction de votre candidature.

Les destinataires de ces données sont la direction des Ressources humaines et de la Formation et, éventuellement, le ou les directions intéressées par votre candidature. Ces données sont traitées de manière confidentielle. Elles sont conservées 24 mois.

Si un entretien est organisé préalablement à votre éventuel recrutement, des informations supplémentaires pourraient vous être demandées au titre du dispositif de contrôle d'accès aux bâtiments du Sénat. Seuls les personnels concernés de la direction des Ressources humaines et de la Formation et de la direction de l'Accueil et de la Sécurité ont accès à ces données. Celles-ci sont conservées 24 mois.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation applicable aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en sollicitant la direction des Ressources humaines et de la Formation à l'adresse suivante :

Sénat

Direction des Ressources humaines et de la Formation

15, rue de Vaugirard

75 291 Paris Cedex 06

recrutement-drhf@senat.fr

Pour toute question relative à la protection de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Sénat à l'adresse suivante : dpd@senat.fr

Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr)